

Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain
Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 4 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Germain du Plain, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Présents :

M. Alain DOULÉ, Mme Valérie FLATTOT, M. Jean-Yves DUMONT, M. Hervé ALBRAN, M. Roger CUZIN, Mme Monique FOYARD, Mme Mauricette DUBOIS, M. Carlos PINTO, M. Alexandre FESCHET, Mme Valérie ZARAMELLA, Mme Sandra HAYOTTE, Mme Karine BIARD.

Excusés : Mme Christine SARRE, Mme Patricia FONTENEAU, M. Richard POBANZ, M. Jérôme DEBRUERE, M. Emmanuel GALOCHE, M. Guillaume CHAUMONT.

Mme Christine SARRE a donné pouvoir à Mme Valérie FLATTOT.

M. Roger CUZIN a été nommé secrétaire de séance.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2017.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 juin 2017 qui est adopté à l'unanimité (les membres absents lors de la séance ne prennent pas part au vote).

2 - Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qu'il a reçues du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

a) Droit de préemption urbain :

M. le Maire indique qu'il n'a pas exercé le droit de préemption urbain lors de la cession d'un bâti à usage professionnel sans occupant, situé le Bourg Nord route de l'Abergement cadastré AB 345, appartenant à M. Paul OCCLEPO.

3 - Gestion des tennis communaux par l'association de tennis de Saint-Germain du Plain.

Par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention le Conseil Municipal décide de renouveler pour la saison 2017/2018 la convention passée avec l'association de tennis de Saint-Germain du Plain, relative à la gestion des deux tennis municipaux et autorise M. le Maire à la signer.

4 - Communauté de communes Terres de Bresse - Retrait de la commune de Sainte-Croix.

M. le Maire ayant exposé la demande de la commune de Sainte-Croix et sa volonté d'adhérer à l'intercommunalité Bresse Louhannaise intercomm, l'avis favorable du Préfet de Saône-et-Loire et de la communauté de communes Terres de Bresse, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un avis favorable au retrait de la commune de Sainte-Croix de la communauté de communes Terres de Bresse au 1^{er} janvier 2018.

5 - Travaux de rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes - Maîtrise d'œuvre - Consultation.

M. le Maire ayant rappelé que la commune a décidé d'engager les travaux de rénovation du bâtiment mairie-salle des fêtes, les crédits étant inscrits au budget 2017, il précise que sur la base de l'étude de faisabilité, les travaux seraient réalisés en deux tranches, tranche ferme : extension, mairie (1^{er} étage), local fanfare dont le coût d'objectif a été estimé à 300 200 € HT, et tranche conditionnelle : salle des fêtes, salle d'activités dont le coût d'objectif a été estimé à 150 400 € HT.

Par 11 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal autorise le lancement d'une consultation en procédure adaptée pour la recherche d'une équipe de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation du bâtiment mairie - salle des fêtes.

6 - Publication du JSL - Rubrique «Ma commune a des projets».

M. le Maire rappelle la proposition commerciale du Journal de Saône-et-Loire pour la parution d'une publication permettant la communication sur les projets de la commune avec une distribution à l'ensemble des foyers de la commune.

Il précise le coût unitaire par journal distribué de 0,675 € (+ 0,10 € en cas de parution un vendredi).

Par 11 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide de donner une suite favorable à cette proposition, pour une mise en œuvre fin 2017.

7 - SICED Bresse Nord - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif. Rapporteur Bernard CORCELLE

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire de la présentation du rapport établi par le SICED Bresse Nord, sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets et de l'assainissement non collectif pour l'année 2016.

8 - Compte rendu annuel d'activité de concession du service public de distribution de gaz naturel.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne acte au Maire de la présentation du compte-rendu annuel d'activité de concession du service public de distribution de gaz naturel pour l'année 2016.

9 - Questions diverses :

M. le Maire fait part des remerciements de l'Association « toujours femme » et de France Adot 71 pour le versement de subvention en 2017 et de Saint-Germain du Plain pêche pour les subventions de fonctionnement et exceptionnelle versées en 2017.

Remerciements de Amandine DUBOIS-FLEURY et de Pierre FLEURY pour les témoignages de sympathie exprimés lors de leur mariage.

Soutien au centre hospitalier de Chalon sur Saône.

M. le Maire rappelle que le centre hospitalier William-Morey de Chalon-sur-Saône s'est vu refuser l'agrément de l'Agence régionale de Santé (ARS) pour avoir la possibilité de pratiquer des angioplasties en se dotant d'une table de coronographie. Considérant l'intérêt pour les populations de préserver les soins de proximité en matière de cardiologie, il propose au conseil Municipal de voter une motion de soutien au centre hospitalier de Chalon sur Saône.

A l'unanimité le Conseil Municipal adopte la motion suivante :

Le Conseil Municipal s'est ému de la situation actuelle de l'hôpital de Chalon sur Saône et des risques de fermeture de son Unité de Soins Intensifs Cardiologiques.

Il attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de cette structure pour la prise en charge des administrés de sa commune.

Le Conseil Municipal souhaite le renforcement de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques avec l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire à Chalon sur Saône, pour permettre une prise en charge conforme aux standards actuels.

M. le Maire interrogé sur le projet de construction d'un nouvel EHPAD au lieu-dit le Chétif Bois rappelle le contexte et les motivations explicités lors du conseil municipal du 14 juin 2017 qui ont conduit à proposer un terrain communal à l'établissement public intercommunal de Saint-Germain du Plain- Varennes le Grand.

M. le Maire donne lecture d'un courrier qu'un collectif d'habitants a adressé au directeur de l'EHPAD et dont il a été destinataire en copie.

M. le Maire fait part des démarches qu'il a engagées très rapidement après la séance du Conseil Municipal pour exposer le projet aux riverains immédiats du nouveau site projeté et des remarques qui ont été formulées. Il a confirmé à chaque administré rencontré, la proposition de recevoir l'ensemble des habitants du secteur afin d'échanger sur le projet et d'entendre leurs observations.

Mme Valérie FLATTOT fait un compte rendu des festivités qui se sont déroulées dans le courant du mois de juin (festifêtes, fête de la musique, festival de musique).

Elle rappelle les manifestations à venir jeudi 13/07 animation et feux d'artifice, vendredi 01/09 cinéma en plein air, samedi 09/09 journée des association et accueil des nouveaux habitants.

Le JSL informe être à la recherche d'un correspondant local sur les communes de Saint-Germain du Plain, Ouroux sur Saône et Saint-Christophe en bresse (contact 03 85 90 69 69)

Calendrier :

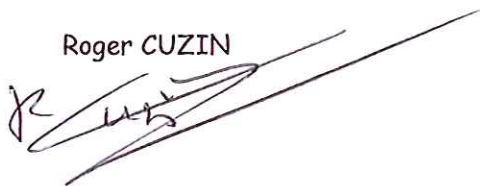
Jeudi 20/07/2017 17h30 CAO ouverture offres menuiseries

Mardi 25/07/2017 20h30 Conseil municipal sous réserve

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire remercie les participants et lève la séance à 22h30.

Le secrétaire de séance

Roger CUZIN



Le Maire

Alain DOULÉ



Affiché à la porte de la mairie,

le 07/07/2017



Le Maire, Alain DOULÉ

